

Un budget de 20 MDH consacré au remplacement de 197 barques sinistrées à Agadir

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-03-2010 20:56:09

700 pêcheurs artisanaux pourraient reprendre leurs activités dans un délai maximum de 2 mois

Une convention de financement de 20 millions de dirhams, portant sur le remplacement de 197 barques sinistrées à Agadir à cause des intempéries du 18 février dernier, a été signée mardi à Rabat.

En vertu de cette convention, signée entre le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, d'une part, et la Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique-Centre, d'autre part, il sera procédé à l'acquisition de 197 barques neuves équipées de moteurs et engins de pêche, par voie d'appel à la concurrence et à leur mise à la disposition des bénéficiaires.

L'enveloppe budgétaire mobilisée dans le cadre de cette opération sera puisée dans le Fonds de développement de la pêche maritime.

La Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique-centre se chargera d'accompagner la mise en place des mesures prises dans le cadre de cette convention. Elle se chargera entre autres de s'assurer de l'engagement par les propriétaires concernés des procédures nécessaires auprès des assurances afin de garantir leur indemnisation.

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, a indiqué, à cette occasion, que le gouvernement, partant de l'intérêt qu'accorde SM le Roi Mohammed VI au développement de la pêche artisanale et des enjeux socio-économiques liés à ce segment important de la pêche, s'est mobilisé pour venir en aide aux pêcheurs sinistrés.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance du secteur de la pêche artisanale, qui compte 15.000 barques et assure 45.000 postes d'emploi directs, mettant l'accent sur le rôle des chambres de la pêche maritime, en tant qu'interlocuteur du gouvernement qui veille à résoudre les problèmes des pêcheurs.

Pour sa part, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar, s'est réjoui des mesures d'urgence prises pour aider les personnes sinistrées, précisant que cette convention permettra la modernisation de 10 pc de la flotte des barques artisanales de la région d'Agadir.

Cette opération permettra l'acquisition de barques respectant les normes de sécurité et de qualité, a indiqué, de son côté, le président de la chambre des pêches maritimes de l'Atlantique-centre, M. Abderrahmane Serroud.

Elle permettra également à 700 pêcheurs artisanaux de reprendre leurs activités dans un délai maximum de deux mois, a-t-il ajouté.

Les fortes intempéries ayant touché la région Agadir le mois dernier ont provoqué la dérive de 11 chalutiers immobilisés dans le port de la ville depuis plusieurs années, ce qui a entraîné la destruction de plusieurs barques de la pêche artisanale.

Présidée par MM. Mezouar et Akhannouch, la cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée en présence du ministre chargé des Affaires économiques et générales, M. Nizar Baraka.

MAP